Conforms to USDOL OSHA 29CFR 1910.1200 HAZCOM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Lysol Disinfectant Bathroom Bleach Cleaner

HEALTH • HYGIENE • HOME

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Lysol Disinfectant Bathroom Bleach Cleaner

Distribué par : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.
1680 Tech Avenue, Unit #2
Mississauga, Ontario L4W 5S9
CANADA
Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical) : 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport) : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC
Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : **http://www.rbnainfo.com**

Utilisation du produit : Multipurpose Cleaner

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D0004478 v2.0

Formulation #: : 292-017A (0003419 v4.0)

DIN # : 02444127

UPC Code / Sizes : 19200-78915 (950 ml Trigger HDPE Bottle)

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX - Catégorie 1
IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque une irritation de la peau et des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Porter des gants de protection. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

Intervention : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucun connu.

Dangers non classés ailleurs : Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
hypochlorite de sodium Sodium, hydroxyde de	1 - 2.5 < 0.25	7681-52-9 1310-73-2

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

4. Premiers soins

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Pas de traitement particulier.

4. Premiers soins

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
composés halogénés
oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Contrôle de l’exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
hypochlorite de sodium	**AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).** STEL: 2 mg/m³ 15 minutes.
Sodium, hydroxyde de	**ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013).** C: 2 mg/m³ **OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).** CEIL: 2 mg/m³ **NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).** CEIL: 2 mg/m³ **OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).** TWA: 2 mg/m³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	:	Liquide. [Clair.]
Couleur	:	Paille. [Pâle]
Odeur	:	Caractéristique.
Seuil olfactif	:	Non disponible.
pH	:	12.3 à 12.7 [Conc. (% poids / poids): 100%][25°C]
Point de fusion	:	Non disponible.
Point d'ébullition	:	Non disponible.
Point d'éclair	:	coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)
Taux d'évaporation	:	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	:	Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	:	Non disponible.
Tension de vapeur	:	Non disponible.
Densité de vapeur	:	Non disponible.
Densité relative	:	1.042 à 1.048@ 20°C
Solubilité	:	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	:	Non disponible.
Température de décomposition	:	Non disponible.
Viscosité	:	Non disponible.
Temps d'écoulement (ISO 2431)	:	Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	:	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	:	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les acides ***TO BE TRANSLATED*** Peut être corrosif pour les métaux.
Produits de décomposition dangereux	:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
*Lysol Brand Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** Mold & Mildew Blaster Bleach & Shine	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	200 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Rat	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non classé. Nocif. *

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Sodium, hydroxyde de	Yeux - Hautement irritant	Singe	-	24 heures 1 Percent	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	400 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	1 Percent	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	0.5 minutes 1 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	24 heures 2 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
hypochlorite de sodium	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	1.31 milligrams	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	10 milligrams	-
*Lysol Brand Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** Mold & Mildew Blaster Bleach & Shine	Yeux - Lésion de l'iris	Rat	>1	-	-
	Peau - Érythème/Escarre	Rat	5.25	-	-

Conclusion/Résumé

Peau : Gravement irritant pour la peau. *

Yeux : Modérément irritant pour les yeux. *

Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
*Lysol Brand Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** Mold & Mildew Blaster Bleach & Shine	peau	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau : Sensibilisant cutané *

Mutagénicité

11. Données toxicologiques

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
hypochlorite de sodium	-	3	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

11. Données toxicologiques

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
hypochlorite de sodium	Aiguë CE50 46000 µg/l Eau de mer	Algues - Gracilaria tenuistipitata	4 jours
	Aiguë CL50 56400 µg/l Eau de mer	Crustacés - Palaemonetes pugio	48 heures
	Aiguë CL50 32 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 32 µg/l Eau de mer	Poisson - Oncorhynchus kisutch - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Chronique NOEC 10000 µg/l Eau de mer	Algues - Gracilaria tenuistipitata	4 jours
	Chronique NOEC 0.1 ppm Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio - Jeune	30 jours
chlorure de sodium	Aiguë CE50 2430000 µg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CE50 28.85 mg/dm3 Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CE50 519.6 mg/l Eau douce	Crustacés - Cypris subglobosa	48 heures
	Aiguë CE50 402600 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CI50 6.87 g/L Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Morone saxatilis - Larve	96 heures
	Chronique CL10 781 mg/l Eau douce	Crustacés - Hyalella azteca - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	3 semaines
	Chronique NOEC 6 g/L Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures

12. Données écologiques

	Chronique NOEC 0.314 g/L Eau douce Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex Poisson - Gambusia holbrooki - Adulte	21 jours 8 semaines

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{OC}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : L'émission de grandes quantités dans l'eau peut entraîner une modification du pH avec pour résultat un danger pour la vie aquatique.

L'émission de grandes quantités dans l'eau peut entraîner une modification du pH avec pour résultat un danger pour la vie aquatique.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN3266	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium hypochlorite , Sodium, hydroxyde de)	8	II		**Quantité limitée**

14. Informations relatives au transport

Classification pour le TMD	UN3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (hypochlorite de sodium, Sodium, hydroxyde de). Polluant marin (hypochlorite de sodium)	8	II	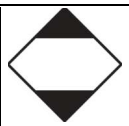	**Quantité limitée**
Classement mexicain	UN3266	LIQUIDO CORROSIVO, BASICO, INORGANICO, N.E.P. (hypochlorite de sodium, Sodium, hydroxyde de)	8	II		**Quantité limitée**
Classe IMDG	UN3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium hypochlorite , Sodium, hydroxyde de).	8	II		**Quantité limitée**
Classe IATA-DGR	UN3266	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (sodium hypochlorite, solution, sodium hydroxide)	8	II		**See DG List.**

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : **TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption**: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

CWA (Clean Water Act) 311: hypochlorite de sodium; Sodium, hydroxyde de

Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs) : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class I Substances : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances : Non inscrit

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Non inscrit

15. Informations sur la réglementation

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Réactif
Risque immédiat (aigu) pour la santé

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
hypochlorite de sodium	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM HYPOCHLORITE

New York : Les composants suivants sont répertoriés: Sodium hypochlorite

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM HYPOCHLORITE; HYPOCHLOROUS ACID, SODIUM SALT

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: HYPOCHLOROUS ACID, SODIUM SALT

Canada

SIMDUT (Canada) : Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).
Class E: Matières corrosives

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger : CORROSIF

PROVOQUE DES BRÛLURES DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS

Mesures de précaution : Ne pas mélanger avec Acide. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les émanations.

Mesures de précaution : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

15. Informations sur la réglementation

La vapeur peut être irritante pour les yeux et les voies respiratoires. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les aérosols. Not recommended for use by persons with heart conditions or chronic respiratory problems such as asthma, emphysema or obstructive lung disease. Nocif en cas d'ingestion. ***À TRADUIRE*** Laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de faire usage de produits de tabac ou de toilette.

Autres informations : Court terme Peau Agent de blanchiment. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer la peau avec de l'eau.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	*	3
Inflammabilité		0
Risques physiques		0
Protection individuelle		D

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis) :

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

16. Autres informations

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë
FBC = Facteur de bioconcentration
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA = Association international du transport aérien
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
NU = Nations Unies

Date d'édition : 25/10/2016

Date de publication précédente : 31/03/2015

Version : 10

Élaborée par : Reckitt Benckiser LLC.
Product Safety Department
1 Philips Parkway
Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.
FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de la révision : Corrected product name

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

CSPA Product Care®

RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.